

la du **feuille BOIS**

Journal municipal
d'informations
de La Ville du Bois

NUMÉRO

185

Novembre 2023



SIAHVY
Syndicat de l'Yvette



• CHANTIER RUISSEAU BLANC ET ROUILLON •

**3 mois de travaux pour lutter
contre les inondations**

⊕ d'actualités sur www.lavilledubois.fr

La Ville du
BOIS

DU 6 AU 15 OCTOBRE

EXPOSITION EROTIC ARTS

Xavier Bouilly, Jean Paul Mirotès, Gyuri Karnay : c'est la première fois que nos trois artistes urbisylvains étaient réunis. Pour l'évènement, ils ont proposé une exposition unique en son genre « L'art au service de l'érotisme » à la Maison culturelle des Joncs Marins.



DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

NETTOYAGE DES ABORDS DU CENTRE COMMERCIAL

À l'occasion du World Clean Up Day, le centre commercial VDB a organisé pour la première fois une opération de nettoyage de ses abords. Grâce aux participants, plus d'une tonne de déchets a été ramassée dans les bois et terrains alentours !

Le centre commercial est pleinement mobilisé dans cette démarche environnementale : trois nouvelles opérations de collecte sont d'ores et déjà planifiées en 2024.



VENDREDI 29 SEPTEMBRE

JE LIS, J'AIME, J'EN PARLE !

La saison est ouverte ! Nos lectrices et nos lecteurs urbisylvains sont venus partager leurs découvertes de l'été. Ce fut, encore une fois, un beau moment de partage. Retrouvez la sélection des bibliothécaires dans la rubrique "Sélections thématiques" sur le portail en ligne <https://bibliotheque.lavilledubois.fr>

MADAME, MONSIEUR,



Je profite de l'occasion qui m'est donnée de vous transmettre les informations suivantes en lieu et place d'un édito plus traditionnel.

Grace à l'action des pouvoirs publics, le SIAHVY (Syndicat pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette) et des collectivités locales (Nozay, La Ville du Bois), **la partie Nord de notre territoire est en cours d'évolution.**

Le lit du ruisseau Blanc dans sa partie inférieure, avant sa jonction avec le Rouillon, au niveau des jardins partagés, va être transformé pour y adjoindre des méandres. Ces derniers ont pour but de ralentir l'écoulement des précipitations et permettre si nécessaire son débordement. Les travaux actuellement en cours s'accompagneront d'un volet paysagé et devraient être terminés pour la fin de l'année.

Ce même ruisseau Blanc, défavorablement connu de ses riverains, va aussi faire l'objet d'une réhabilitation. L'étude en cours par le SIAHVY permettra de lancer les premiers travaux en 2025. Le lit du ruisseau, ainsi que les « ouvrages d'art » et autres permettant son franchissement, vont être repris dans le but de supprimer, ou à défaut, **de réduire considérablement les désordres (grignotage des berges) et les inondations répétées subies par les riverains de ce quartier de notre ville.**

Par contre, la réfection de la voirie dénommée CR9 reste du ressort de la commune. Les travaux proposés, en relation avec le SIAHVY, devraient être prochainement réalisés, après une ultime validation externe.

Nous avons récemment demandé la participation de nos administrés à travers deux sondages : nos jeunes concernant l'emplacement du futur « City Park » et les riverains de la ruelle des Néfliers suite à un projet de mise en sens unique de la voie.

Grâce à de nombreux retours, nous avons acté que le « City Park » serait implanté face à la structure jeunesse du SPOT chemin des Berges. Quant à la ruelle des Néfliers, le projet de tracé sera amendé des remarques faites par les riverains. Par contre, la proposition de mise en sens unique proposée par la Ville n'a pas retenu une majorité de suffrages. Les propositions alternatives ne sont pas acceptables au sens de l'intérêt général et du projet public en cours de réalisation (Ecole des Cailleboudes).

Enfin, pour faire face aux incivilités concernant le stationnement devant les commerçants situés rue du Grand Noyer et Grande Rue, il va être prochainement nécessaire d'utiliser son disque de stationnement. L'avenir du petit commerce en centre-ville nécessite pour tous de pouvoir y accéder, y compris pour ceux qui n'y résident pas.

Très cordialement

VOTRE MAIRE,
Jean-Pierre Meur

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations - Tirage : 3600 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois - Place du Général de Gaulle - 91620 / Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Directeur de publication : Jean-Pierre Meur / **Co-directrice :** Christine Mermet / **Conseiller municipal délégué à la communication :**

Dimitri Lavrentieff / **Rédactrice en chef :** Julie Blanvillain, Service Communication avec la collaboration des élus, des associations et des services municipaux Tél. : 01 64 49 55 38 / communication@lavilledubois.fr / **Photos :** Julie Blanvillain et autres contributeurs / **Conception :**

Emendo / **Impression :** Imprimerie Payard – Juvisy-sur-Orge



La Ville du Bois
jumelée avec
Tirschenreuth

Distribution de «La Feuille du Bois»

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication : 01 64 49 55 38

ou communication@lavilledubois.fr



POLICE MUNICIPALE

Une équipe au complet



Depuis le 1^{er} octobre, le service de la Police Municipale est enfin au complet avec 4 postes au total : un responsable de service, un gardien brigadier et deux ASVP (Agent de surveillance de la voie publique). Leurs principales missions : prévenir et dissuader les incivilités et les actes

de malveillance, mais également faire respecter les règles de stationnement et de circulation routière, tout en veillant à la salubrité publique, à l'ordre et à la tranquillité de chacun.

Contact, 01 64 49 55 60, police@lavilledubois.fr • Horaires d'accueil du public :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h30 et de 13h15 à 18h • En cas d'urgence ou en dehors de ces horaires, composer le 17



Nouvelle règle de stationnement en centre-ville

Les places de stationnement situées devant les commerçants Grande Rue et rue du Grand Noyer sont désormais soumises à la présentation d'un disque de stationnement. Le marquage rouge autorisera un stationnement de 30 minutes de 8h à 19h sauf le dimanche.

MUTUELLE COMMUNALE

Une complémentaire santé pour tous



La Ville, en partenariat avec ACTIOM, vous propose de réaliser un audit de vos droits et des aides dont vous pourriez bénéficier, d'analyser votre contrat actuel et d'adapter vos garanties selon vos besoins. L'association ACTIOM met à votre disposition une gamme de contrats « complémentaire santé » avec des niveaux de garantie adaptés à tous,

tout en vous faisant bénéficier de tarifs avantageux car négociés auprès de mutuelles partenaires.

Comment résilier ma mutuelle actuelle ?

Vous trouverez une lettre de résiliation au CCAS ou à télécharger sur <https://associationactiom.org/>

Vous devez envoyer votre lettre

de résiliation 2 à 3 mois avant votre échéance annuelle. Pour la majorité des contrats, celle-ci est au 31 décembre. Certains contrats ont une échéance principale différente. Pensez à bien vérifier la date sur vos contrats.

Informations au CCAS, 01 69 63 32 79 et sur <https://associationactiom.org/>

NOUVELLES ACTIVITÉS



PâtisDélisse, la pâtisserie sans artifices !

PâtisDélisse c'est une pâtisserie qui fait du bien, une pâtisserie équilibrée qui met en avant le goût et les saveurs, tout en réduisant les sucres raffinés.

Katia Carella est pâtissière diplômée depuis 2018 et auto-entrepreneure depuis 2021. Spécialisée dans la pâtisserie réduite en sucre, elle donne des cours chez les particuliers, seuls, en famille ou entre amis (adultes et enfants), dans des classes primaires et dans des structures pour personnes âgées autonomes. Katia Carella travaille aussi sur commande pour toute occasion (anniversaire, baptême, mariage...)

Contact, 07 84 73 45 20,

katcarella@gmail.com • [Instagram](https://www.instagram.com/patisdelisse) patisdelisse



Artisan Philippe Renov

Philippe Ribeiro a créé son entreprise de rénovation en septembre dernier. Il réalise des travaux intérieurs de peinture, placo, enduit, ainsi que la création d'espaces verts et de la maçonnerie en extérieur.

Contact, 06 99 61 33 70, philipperenovation22@gmail.com

Suis-je obligé de tenir mon chien en laisse dans la rue ?

Oui, les chiens circulant sur la voie publique ou dans les lieux publics, même accompagnés, doivent être tenus en laisse. Celle-ci devra être suffisamment courte pour éviter tout risque d'accident. Dans le cas contraire, ces animaux seront considérés en état de « divagation ». Les animaux, même tenus en laisse, sont interdits à l'intérieur des édifices publics ou culturels, squares pour enfants, cours d'écoles, ainsi que dans le cimetière (sauf les chiens d'assistance et guides d'aveugles).

Extraits de l'arrêté municipal 2017PM167

ENVIRONNEMENT

La confluence du Rouillon et du Ruisseau Blanc restaurée



Le Ruisseau Blanc est un affluent du Rouillon. Sur ce secteur, les deux cours d'eau ont été modifiés et présentent des désordres importants (berges verticales et encaissement). La buse (ou conduit) située au début des travaux contraint fortement les écoulements et provoque des débordements localisés.

En reméandrant le Ruisseau Blanc sur 160 m et en restaurant une zone d'expansion des crues, le SIAHVY cherche à :

- Réduire les vitesses et limiter l'aprofondissement des cours d'eau,
- Diversifier les habitats et favoriser la biodiversité,
- Agrandir la zone humide et augmenter ses fonctionnalités.

Ce projet permettra la réalisation d'opérations complémentaires :

- Réhabilitation du chemin,
- Plantation d'une haie arbustive pour limiter l'érosion des sols et restaurer des corridors écologiques,
- Aménager une noue paysagère pour intercepter les ruissellements.



Trois mois de travaux pour lutter contre les inondations et préparer la suite d'un projet de plus grande envergure.

• TRAVAUX EN COURS •

Rue du Grand Noyer, 2^e phase :

renouvellement du réseau eau potable jusqu'au 22 décembre au plus tard. La route sera barrée de 9h à 16h entre le chemin des Berges et la route des Joncs Marins. Suivre la déviation route des Joncs Marins ou rue des Cailleboudes.

Rendez-vous sur www.lavilledubois.fr pour suivre les travaux en cours dans la ville et consulter les arrêtés municipaux.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Les pompes à chaleur ? Oui, mais dans un logement bien isolé !

Nombre de particuliers s'interrogent sur les pompes à chaleur et la pertinence d'en installer une dans leur logement. Derrière l'engouement suscité par cette technique de chauffage, la vigilance est de mise car il n'est pertinent d'installer ce système que dans des maisons bien isolées ! Trop de particuliers pensent à la pompe à chaleur comme une solution miracle et pourtant son installation doit être conditionnée à l'isolation préalable de son logement. Autrement la performance de ce type de dispositif pourrait être très en deçà des économies envisagées.

Attention aux arnaques

Dans cette course à l'énergie la moins chère, des sociétés vendent des pompes à chaleur à des tarifs exorbitants sans se soucier de la démarche globale entreprise par les particuliers pour la rénovation de leur logement.

Pour déterminer si votre logement peut accueillir une pompe à chaleur ou s'il vaut mieux rénover avant :

Contactez un conseiller France Rénov' au 01 60 19 10 95 ou rendez-vous sur <https://france-renov.gouv.fr/>

Source : www.alec-ouest-essonne.fr



Balade dans un écrin de verdure

Situé au 195 rue des Joncs Marins, venez découvrir le jardin de la Maison Culturelle des Joncs Marins, un écrin de verdure en pleine ville !

Il est ouvert au public tous les jours de 9h à 17h (du 1^{er} novembre au 31 mars) et de 9h à 20h (du 1^{er} avril au 31 octobre).

Des expositions sont régulièrement organisées à l'intérieur de la maison. Retrouvez l'agenda sur www.lavilledubois.fr

UN GESTE POUR LA PLANÈTE



Recréer des passages entre les jardins pour favoriser les déplacements du hérisson



L'hiver, l'installation de gîtes à hérisson ou de tas de bois assurera une hibernation en toute quiétude

©Groupe Mammalogique Normand



©Groupe Mammalogique Normand

À la Ville du Bois, le Bois de la Turaude et le Bois de Monsieur/Saint-Éloi, sont deux habitats naturels accueillants pour de nombreuses espèces de chauves-souris, de petits mammifères terrestres, d'insectes et d'oiseaux forestiers. Ces animaux ont besoin d'un territoire suffisamment vaste pour se développer, pour trouver de la nourriture, et pour éviter la consanguinité, pouvant mener à une disparition totale de l'espèce dans la zone.

À titre d'exemple, le hérisson d'Europe se déplace de 1 à 4 km chaque nuit à la recherche de nourriture (coléoptères, vers de terre, escargots, limaces...). Le territoire nécessaire au hérisson est donc de plusieurs hectares par individu ! Il s'agit d'un mammifère protégé, appréciant les sous-bois, mais aussi les milieux plus ouverts : bocages, prairies, parcs et jardins, à condition qu'il y trouve des abris (tas de branches, de bois, tas de pierres, broussailles...).

À l'heure actuelle, les hérissons accomplissent difficilement la traversée de la zone urbaine entre les deux bois de la commune. Pourtant, La Ville du Bois a tout le potentiel pour accueillir le hérisson, et pour lui per-

mettre de rejoindre l'une ou l'autre des zones boisées. Le jardin entourant la Maison Culturelle des Joncs Marins et les jardins pavillonnaires, peuvent se transformer en un chemin écologique pour le hérisson, à condition qu'il trouve des passages où se faufiler. Le plus souvent il se heurte aux grillages et aux murs qui délimitent nos jardins, et se retrouve en errance au niveau des routes où il risque d'être écrasé. Des espaces de 15 cm de hauteur et de largeur au ras du sol garantissent aux hérissons de traverser les jardins, en consommant quelques limaces ou chenilles au passage (un coup de pouce pour le potager !).

En France, des initiatives de création de « routes à hérissons » fleurissent, à Caen par exemple, mais aussi à Verrières-le-Buisson. Il s'agit de repérer les passages potentiels dans les haies pour s'assurer qu'ils restent dégagés, mais aussi de percer certains murs ou clôtures.

Le hérisson utilise les tas de bois, de feuilles, d'herbes sèches ou de mousse, pour hiberner, se reposer ou pour faire son nid de reproduction. Autant de raisons d'en placer dans son jardin, et de faire preuve de vigilance avant de déplacer du bois !



©Groupe Mammalogique Normand

Il est conseillé de faire attention également aux plans d'eau aux bords lisses et pentus, qui représentent un danger de noyade pour les petits animaux. Une petite planche anti-noyade peut être installée.

On peut profiter de son jardin, et en faire profiter aux petits animaux.

Par *Cassandra Besozzi*
Direction de la Transition Ecologique -
Agglomération Paris-Saclay



ATHLÉTISME

David Sombé à l'école Ambroise Paré

David Sombé, médaille d'argent du relais 4x400m aux derniers championnats du monde en août 2023 à Budapest, est venu rendre une visite surprise aux écoliers d'Ambroise Paré ce lundi 9 octobre. Après avoir visionné la course, les enfants ont été stupéfaits de voir le champion « sortir de la télé » !

Sous les ovations, David Sombé a parlé de son expérience d'athlète de haut niveau et de son ressenti vis-à-vis de sa course du championnat du monde.

Il a ainsi pu conseiller et motiver les élèves en prévision de leurs futures compétitions sportives.



Vide ta chambre



La FCPE organise sa traditionnelle brocante « Vide ta chambre » qui aura lieu le dimanche 26 novembre 2023 à l'Escale, de 9h à 17h. Vous pourrez y trouver des articles de puériculture, vêtements, livres et jeux pour enfants.

Appels aux dons

Un stand sera tenu par la FCPE pour récolter plus de fonds. Si le cœur vous en dit, offrez à l'association des jeux, des livres ou des accessoires de puériculture en bon état. Dépôt des dons jusqu'au 24 novembre au service Educatif, les lundis, mardis et jeudis de 8h15 à 12h et de 14h à 17h45, le mercredi de 8h15 à 12h et le vendredi de 8h15 à 12h et de 14h à 17h30.

Tous les bénéficiaires (inscriptions, buvette et vente des dons) seront intégralement reversés aux 4 écoles publiques de La Ville du Bois afin de financer leurs projets pédagogiques.

Informations : com.fcpeelvdb@gmail.com

Salon de l'Etudiant Paris-Saclay



Avec plus d'une vingtaine d'établissements d'enseignement supérieur, proposant des centaines de formations post-bac sur son territoire, l'agglomération Paris-Saclay dispose d'une offre variée et de qualité, allant du bac + 1 au bac + 8.

Cette richesse est une chance pour le territoire mais elle n'est pas toujours lisible pour les jeunes et leurs familles, qui méritent de pouvoir être accompagnés dans la construction de leur projet professionnel. C'est avec cette ambition qu'est né le projet de Salon de l'Etudiant Paris-Saclay.

Rendez-vous le samedi 2 décembre au Palais des Congrès de Massy.
Inscription gratuite obligatoire sur letudiant.fr



• RDV... DE LA PETITE ENFANCE •

Camion PMI «Les Petits Pas»

Les permanences sur le parking de l'Escale ne sont plus assurées. Les familles sont accueillies au centre de PMI de Marcoussis, Parc des Célestins, allée Molière.
Tel : 01 69 80 04 15
06 47 16 99 02

Biblio-bébé Mercredi 29 novembre de 10h à 11h

Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits.
Sur inscription
Bibliothèque,
11 bis rue des Ecoles
01 64 49 59 41,
bibliotheque@lavilledubois.fr

Accueil parents-enfants « 1, 2, 3 Soleil »

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un parent. Accueil gratuit les vendredis de 8h45 à 11h.
Espace « Les Lutins du bois » en face de l'Escale.
Renseignements au 01.69.63.32.72

Vendredi 10 novembre : jeux libres

Vendredi 17 novembre : jeux avec du sable magique

Vendredi 24 novembre : atelier moteur à l'Escale (sous réserve)

Vendredi 1^{er} décembre : spectacle de Noël (sous réserve)

Vendredi 8 décembre : atelier des petites mains

BIBLIOTHÈQUE

Animations de décembre



Vendredi 1^{er} décembre, 19h

Apéro polar "Gare aux morilles" de Laurent Bastien

Lecture théâtralisée d'un polar, composé de 5 chapitres, qui invite le public à participer à la résolution d'une enquête policière dont il découvre progressivement l'intrigue. A l'issue de cette lecture-spectacle, ponctuée de références culinaires, le public est invité à partager son ressenti autour d'un apéritif convivial.

Participation culinaire des participants demandée. Boissons offertes par la Bibliothèque. Animation gratuite sur inscription. À partir de 12 ans

Durée : environ 1h30

Par la compagnie Simagine, soutenue par le Ministère de la Culture – DRAC Île-de-France, référencée sur la plateforme numérique ADAGE, et Membre de RAVIV - Réseau des Arts Vivants en Île-de-France.



Mercredi 6 décembre à 10h

Spectacle de Noël « Mon petit sapin »

Par la Compagnie « Dans les bacs à sable »

Gratuit, sur inscription, à partir de 4 ans.

On raconte qu'il existe, dans une forêt lointaine, le plus beau des sapins de Noël. Lutinabelle et Lutinabulle décident de partir à sa recherche. Elles l'imaginent grand et majestueux, brillant et scintillant. Elles l'imaginent orné d'un million d'épines. Arrivées dans la forêt, elles sont surprises de ne pas le voir. Déçues, elles décident néanmoins de ne pas se laisser abattre et chacune part de son côté. C'est ainsi que commence notre aventure...

Mercredi 13 et mercredi 20 décembre à 11h et 14h

Ateliers créatifs : Petites boîtes décoratives de Noël

Gratuit, sur inscription, à partir de 6 ans.

Renseignements, Bibliothèque, 01 64 49 59 41,

bibliotheque@lavilledubois.fr

Suivez la Bib sur Instagram @bib.lavilledubois

SOIRÉE-THÉÂTRE

J'aime beaucoup ce que vous faites

Par la compagnie Les Sept Chênes

Pierre et Marie, couple citadin, sont en voiture. Ils vont passer un week-end chez leurs amis Charles et Carole, installés depuis peu à la campagne. Pendant le trajet, Pierre et Marie se moquent et font du mauvais esprit sur leurs hôtes. Les critiques fusent et le ton est acerbé. Petit détail : le téléphone de Pierre, mal verrouillé, a recomposé fortuitement le numéro de Charles et Carole. Ces derniers ne manquent pas un mot de la conversation et sont bien décidés à se venger de ces attaques perfides...

Samedi 18 novembre, 20h30

Escale, 14 chemin des Berges

Tarif : unique 10 €

Fête du sport



Pour cette 12^e édition, essayez-vous à des activités ludiques et sportives comme le tremplin de saut à vélo, l'atelier handisport, le combat de sumo... En plus des nombreux stands de nos associations urbisylvaines. Tenue de sport conseillée. Pensez à apporter votre gourde. La FCPE tiendra une buvette.

Distribution de passeport à compléter à chaque stand. Inscription sur place avant 17h00. Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs non accompagnés, imprimable depuis www.lavilledubois.fr

Participation libre et gratuite.

Tout public à partir de 7 ans.

Dimanche 19 novembre, de 14h à 17h30

Escale, 14 chemin des Berges

Avec la participation
du Conseil Municipal
des Enfants et
des Jeunes



EN DÉCEMBRE...

Ne manquez pas le Téléthon samedi 9 décembre et le traditionnel Marché de Noël à l'Escale du 8 au 10 décembre !

Au programme cette année : un spectacle gratuit « Au pays de Noël » à partir de 3 ans, la représentation « Casse Noisette » par Danse et Gym du Bois, une exposition « Autour du Père Noël » par la Troupe des Roussettes... et toujours des exposants d'objets artisanaux, des rencontres avec le Père Noël et des ateliers créatifs gratuits pour les enfants. Infos, service Culturel 01 64 49 55 40, culture.sport@lavilledubois.fr

Initiation sport de défense 100% féminine

Le Mastro Defence System (MDS) est un système d'autodéfense à part entière créé par Fred Mastro, alliant les arts du Penchak Silat et des techniques de self-défense. L'objectif du MDS est de donner à chacun la capacité de se défendre dans toutes les situations dégradées du quotidien, et à faire face à tout type d'agression au moyen de gestes simples.

L'association urbisylvaine propose un cours d'initiation gratuit 100%

féminin (à partir de 15 ans) le samedi 18 novembre de 17h à 18h, au gymnase des Bartelottes.

Le MDS pourrait ensuite proposer la création d'une nouvelle section «féminine adaptée aux situations que peuvent rencontrer les femmes dans leur quotidien. Le concept est d'apprendre à se défendre avec des techniques simples, efficaces et accessibles à tous. Nul besoin d'avoir un parcours dans les sports de combats, les arts

martiaux ou d'avoir une condition physique particulière.

Dans une société en constante évolution, il est désormais indispensable que chacun sache se défendre en apprenant les gestes qui sauvent ! La population féminine est malheureusement souvent la cible d'agresseurs en tous genres : agir c'est se donner une chance de ne plus subir !

Informations et inscriptions, ralph@mastrodefencesystem.com

Le dynamisme de nos associations reconnu par la Ville

Lors de la soirée dédiée aux associations, le 30 septembre dernier, la Ville a distingué 6 membres actifs du milieu associatif local en leur remettant la médaille de la ville :

- **Daniel VOGEL** : membre du FC-MNVDB, Football Club Marcoussis Nozay VDB, puis de l'association FC St Eloi, créée en 2016.
- **Nathalie PHAM VAN** : secrétaire de l'association Les enfants du Vietnam – Kim Yen depuis 29 ans.
- **Hubert CHAN-KIN** : enseignant au sein de l'association de Taekwondo depuis 26 ans.
- **Nicole LE BRIS** : présidente de l'association pour la pratique du yoga depuis 10 ans.
- **Nadine LEPROVÔT (absente)** : présidente de l'association Liberty Langue pendant plus de 10 ans.
- **Catena CANGELOSI (absente)** : présidente de l'association Danse et Gym du Bois pendant 11 ans.



1^{er} Gala de l'hiver pour Danse et Gym du Bois

L'association Danse & Gym du Bois organise son tout premier Gala de l'hiver le samedi 2 décembre avec la Compagnie du moulin. Au programme de la soirée : danse, musique et théâtre !

Chocolat chaud, thé et café ainsi que des gâteaux confectionnés par les danseuses vous seront proposés afin de célébrer l'hiver lors de cette soirée qui s'annonce chaleureuse et conviviale.

Samedi 2 décembre, 20h, Escale 14 chemin des Berges

À partir de 3 ans / Entrée à partir de 4€ / Buvette sur place

La confrérie des chirurgiens St. Côme St. Damien à La Ville du Bois



Au début du Moyen âge, les chirurgiens se réunirent en confréries qu'ils placèrent sous la protection des saints Côme et Damien, médecins ayant vécu au 2^e siècle de notre ère et qui avaient réussi, entre autres miracles de guérison, la greffe d'une jambe.

Une confrérie fut donc constituée à Paris en 1268, sous l'impulsion de Jean Pitard, 1^{er} chirurgien de Saint-Louis mais le premier acte d'une authenticité assurée est un édit de Philippe le Bel datant de 1311. La confrérie réglementait la pratique du métier et avait sa propre école pour enseigner la chirurgie. Elle était gérée par 6 maîtres-jurés qui conféraient les différents grades et autorisaient l'exercice de la chirurgie. Ambroise Paré, l'un des pères de la

chirurgie française, fut l'un des plus éminents membres de cette corporation.

Cette confrérie de métier disparaîtra, dans la tourmente de la Révolution. Reconstituée aujourd'hui à titre historique au sein du Musée de la Chirurgie Pr. Christian Cabrol, elle fait connaître l'histoire du métier et honore la mémoire des Anciens. Chaque année en octobre, une messe commémorative a lieu en l'église Saint-Fiacre en leur honneur.

• EXPRESSION LIBRE •

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Vert Autrement

En juin dernier, lors du Conseil Municipal, nous avons interpellé Monsieur le Maire et son adjoint en charge de l'éducation sur la chaleur insoutenable que subissent les élèves dans certaines écoles de la ville (des températures supérieures à 30 degrés ont été relevées dans les classes). En septembre, la rentrée fut identique. Une période caniculaire persistante qui diminue fortement les capacités de concentration et d'attention de nos enfants, une situation difficilement acceptable pour de nombreux parents d'élèves.

Monsieur le Maire, nous ne pouvons plus nier le dérèglement climatique, il y a urgence à agir en matière de transition écologique pour nos enfants et les générations futures. En tant qu'opposition constructive, nous souhaitons être entendu par votre majorité car nous devons réagir promptement, efficacement, afin de préserver et d'améliorer le quotidien des urbisylvaines et des urbisylvains.

Grégory NOFERI
Conseiller municipal

EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UCVB

Comme vous le savez déjà, le SIRM sera dissous au 31 décembre 2023 pour des raisons économiques au vu des lourdes charges supportées par les communes de Linas, Monthéry et La Ville du Bois. Les trois communes ont validé en accord cette malheureuse fin d'activité.

Les trois structures du SIRM, la piscine, le stade rouge et le gymnase, seront réparties entre les trois communes. La Ville du Bois récupère le stade rouge, Linas le gymnase et Monthéry la piscine. Lors des conseils municipaux, les trois communes ont voté favorablement pour cette répartition.

Aux dernières nouvelles, le gymnase sera transféré au Département pour un euro symbolique et le bâtiment de la piscine sera réhabilité en centre de loisirs. Quant à l'avenir du stade, nous sommes en pourparlers avec le Département. Affaire à suivre.

Nous regrettons d'en être arrivés à ces résolutions, la piscine étant indispensable pour l'apprentissage de la nage et pour toutes les activités des associations. Heureusement, nous avons obtenu des créneaux de natation pour nos élèves de CM2 au Centre aquatique de La Vague à Palaiseau, dans le cadre du dispositif « Savoir nager »

Dimitri LAVRENTIEFF
Conseiller municipal délégué à la
Communication



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky CARRE, Travaux, Sécurité des bâtiments, Transports et Aménagement du territoire

Anne BERCHON, Environnement, Cadre de vie et Petite enfance

Arnaldo GIARMANA, Educatif

Martine PEUREUX, Culture, Associations culturelles et sportives, Festivités et Jumelage

Guy ERNOUL, Finances

Marie-Claude KARNAY, Solidarité et logement

Thomas BEAULIEU, Jeunesse

Maithée BODOQUE-MUNOZ, Urbanisme

Conseillers municipaux :

Maurice BOURDY, Suivi technique et organisation des cérémonies commémoratives et associatives

Robert ARNOULD-LAURENT, Technologies de l'information et de la communication

Nicole LEBON, Educatif

Sylvère PERDREAU, Environnement et Cadre de vie

Catherine JOUAN, Solidarité et Logement

Dimitri LAVRENTIEFF, Communication

Patrick BOURILLON, Sport associatif

Sandrine BOUILLET, Manifestations culturelles

Marie-Claude MORTIER

Ibrahim OSSENI

Christelle DERCHAIN

Hélène CARPENTIER

Sylvie RIBAUT

Anthony POURRAIN

Tatiana STANKOVIC

Groupe « Vert Autrement »

Grégory NOFERI

Dolores LOPES

Joaquim VALENTE

Yannick GUIGNETTE

Benjamin DEFAYE

• INFORMATIONS PRATIQUES •

État civil

Bienvenue

6 septembre 2023 : Pénélope BRIZEMEURE
9 septembre 2023 : Rose DORÉ CARDENAS
17 septembre 2023 : Djibril BOUZAÏDI TIALI
18 septembre 2023 : Rebecca DUBOCAGE
19 septembre 2023 : Ilyes ACHIBANE
21 septembre 2023 : Mirela LIZA
29 septembre 2023 : Gabin BEAUFILS

Félicitations

23 septembre 2023 : Alison MAROUZÉ et Josué de SILVA
30 septembre 2023 : Lucile FAURE et Kevin NOÉ

Condoléances

26 septembre 2023 : Albert DROUET



Comment se procurer un conteneur ?

Réalisez vos demandes de bacs directement en ligne sur le site du SIOM www.siom.fr (rubrique Contact) ou sur l'**application mobile SIOM Direct**, qui vous permet de commander un bac, signaler un problème survenu lors de la collecte, indiquer un point d'apport volontaire trop plein, etc. Le délai d'intervention est compris entre 8 et 10 jours. Informations au 01 64 53 30 00.

Les services Techniques municipaux ne traitent pas ces demandes.

• UTILE •

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

PERMANENCES

Aide aux victimes -

Renseignements : 01 60 78 84 20 ou sur www.mediavipp91.fr

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 64 86 11 10.

Accueil, écoute et soutien des jeunes -

Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. AAPISE - InterVal, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76.

Accompagnement administratif et

juridique - Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 69 63 32 79.

Permanence de médiation -

Information, écoute, orientation. Sur rendez-vous au 01 64 49 59 40. Mairie, place du Général de Gaulle.

Permanence OPAH (Opération

Programmée d'Amélioration de l'Habitat) Des conseils techniques, un appui administratif et des aides financières pour rénover votre logement. Renseignements au 01 60 78 17 11.

Avocat - Consultation gratuite sur rendez-vous au Palais de Justice d'Evry les lundis et mercredis de 9h à 12h en appelant le 01 60 77 11 88

Maison de justice et du droit - Des professionnels du droit vous accueillent gratuitement pour vous conseiller en cas de litiges. 01 64 86 14 05 du lundi au vendredi 9h-12h/13h30-17h30. Rue des Bergères 91940 Les Ulis.

CAF - Evry (1-3 impasse Alexis Trinquet), du lundi au vendredi de 8h30 à 16h (le mercredi uniquement sur rendez-vous). Tél. : 0 810 25 91 10.

CPAM - Arpajon (15 rue Jules Lemoine) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h. Tél. : 36 46

Notaire - Consultation sur rendez-vous, gratuite et anonyme, par la chambre des notaires de l'Essonne, Contact : 01 60 78 01 27 ou www.chambre-essonne.notaires.fr

URGENCES

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Maison Médicale de Garde** : 01 64 46 91 91
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00 ou 17 (de 18h à 8h)
- **Eau** : 0 977 40 11 42
- **Electricité** : 0 972 67 50 91
- **Gaz** : 0 800 47 33 33

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Marie-Pierre RIXAIN

Députée de la 4^e circonscription de l'Essonne
marie-pierre.rixain@assemblee-nationale.fr
06 40 89 45 75

DÉCHÈTERIE - RESSOURCERIE DU SIOM

Ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, le samedi de 9h00 à 17h30 et le dimanche de 9h00 à 12h45 (dernier passage 10 minutes avant la fermeture). Avenue des Deux-Lacs, Villejust

i Contact : 01 64 53 30 00 - www.siom.fr
Encombrants et DEEE : Enlèvement gratuit sur appel au 01 83 63 50 03

LES TRANSPORTS EN COMMUN

- **Lignes de bus DM151 et 154** : relie Arpajon à Paris (Porte d'Orléans). Le DM154 est plus direct (ne passe pas par le centre-ville de Longjumeau).
- **Ligne de bus DM153** : relie Arpajon à Massy (RER B)
- **Ligne de bus DM152S** : en service pendant la période scolaire, relie le collège Pablo Picasso à Saulx-les-Chartreux à la Grange aux Cercles (arrêt RN20/La Ville du Bois) en passant par Ballainvilliers
- **Lignes de bus DM 17** : du lundi au samedi, toutes les 15 à 60 minutes ; de la gare d'Épinay-sur-Orge (RER C) au RER B du Guichet à Orsay, en passant par le centre commercial, les Joncs Marins et le collège Louise Weiss (Nozay)

i Horaires et parcours : lavilledubois.fr > Côté pratique > Transports

• Samedi 18 novembre, de 9h à 12h •

BROYAGE DES VÉGÉTAUX

Ecole des Bartelottes
Organisé par le SIOM



Transformez vos branchages en copeaux réutilisables :

- dans votre jardin pour protéger vos plantations en hiver et préserver l'humidité en été limitant ainsi les arrosages
- dans votre composteur comme apport de matière sèche pour équilibrer votre compost.

En valorisant vos déchets verts, vous contribuez à réduire vos déchets mais également à préserver les ressources naturelles. C'est donc une solution concrète pour limiter notre empreinte écologique.

Les branchages apportés ne doivent pas dépasser une taille de 12 cm de diamètre. Inscription obligatoire par mail : com@siom.fr ou en ligne sur www.siom.fr

Samedi 11 novembre, 11h30

- **Commémoration de l'Armistice de 1918** •
Rassemblement devant la mairie

Samedi 18 novembre, 20h30

- **Soirée-théâtre « J'aime beaucoup ce que vous faites »** •
Escale, 14 chemin des Berges
Par la compagnie Les Sept Chênes
Tarif : unique 10 €

Samedi 18 novembre, 17h-18h

- **Initiation au sport de défense 100% féminine** •
Gymnase des Bartelottes
Infos et inscriptions :
ralph@mastrodefencesystem.com

Dimanche 19 novembre, 14h-17h30

- **Fête du sport** •
Escale, 14 chemin des Berges
Activités ludiques et sportives encadrées par les associations urbisylvaines.
Participation libre et gratuite.
À partir de 7 ans.

Dimanche 26 novembre, de 9h à 17h

- **Vide ta chambre !** •
Escale, 14 chemin des Berges
Par la FCPE
Articles de puériculture, vêtements, livres et jeux pour enfants

Vendredi 1^{er} décembre, 19h

- **Apéro Polar** •
Bibliothèque
À partir de 12 ans.
Gratuit sur inscription.

Samedi 2 décembre

- **Salon de l'étudiant de Paris-Saclay** •
Palais des Congrès de Massy
Inscription gratuite obligatoire sur letudiant.fr

Samedi 2 décembre, 20h

- **Gala de l'hiver** •
Escale, 14 chemin des Berges
Par Danse et Cym du Bois
À partir de 3 ans
Entrée 3 €



L'essai mensuel des sirènes d'alerte aura lieu mercredi 8 novembre, au lieu du mercredi 1^{er} novembre (demande de la Préfecture).

DÉCEMBRE EN BREF

Mercredi 6 décembre :
Spectacle de Noël de la Bibliothèque

Samedi 9 décembre :
Téléthon (urnes de dons dans le centre commercial VDB)

Du 8 au 10 décembre :
Marché de Noël à l'Escale

Mercredi 13 et mercredi 20 décembre :
Ateliers créatifs de Noël à la Bibliothèque

Vendredi 15 décembre :
Je lis, j'aime, j'en parle ! à la Bibliothèque

Samedi 16 décembre :
Soirée-théâtre

Suivez l'actualité sur www.lavilledubois.fr
et sur [lavilledubois91](https://www.facebook.com/lavilledubois91)